

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 8 avril 2024
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure
 - Aucune demande
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 avril 2024.
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 11 mars 2024.

12 – Orientation

- 12.01** Adopter le Plan de développement d'une communauté nourricière d'Ahuntsic-Cartierville.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à Deroc Construction inc. pour l'exécution des travaux de démolition et d'enlèvement des gradins et la rénovation de la salle de spectacle de l'édifice Albert-Dumouchel, situé au 10300, rue Lajeunesse - Dépense totale de 609 827,40 \$, taxes incluses (contrat : 469 098 \$ + contingences : 70 364,70 \$ + incidences 70 364,70 \$) - Appel d'offres public S-AC-2024-012 - 1 soumissionnaire / Imputation à la réserve immobilière (556 853,70 \$, net de ristournes).
- 20.02** Modifier la résolution CA23 09 0307, adoptée le 13 novembre 2023, afin d'intégrer au montage financier une somme de 918 072,90 \$, taxes incluses, provenant du Programme aquatique Montréal - volet mise aux normes / Retour à la réserve immobilière (838 322,93 \$, net de ristournes).

- 20.03** Accorder deux contrats à Arbre NB inc. pour des travaux d'abattage d'arbres publics, pour la période du 8 avril au 30 juin 2024 - Dépense totale de 142 519,97 \$, taxes incluses (contrat : 123 930,41 \$ + contingences : 18 589,56 \$) - Appel d'offres public 24-20367 – 8 soumissionnaires.
- 20.04** Accorder un soutien financier de 16 667 \$ à Comité logement Ahuntsic-Cartierville pour la poursuite de la réalisation du projet Zoom sur l'insalubrité 2024 dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du secteur Laurentien-Grenet / Approuver la convention à cet effet.
- 20.05** Accorder un soutien financier de 20 000 \$ à Ville en vert pour le Programme de subvention de couches lavables et de produits d'hygiène durables pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 / Approuver la convention à cet effet.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé(e)s pour la période du 1^{er} au 29 février 2024.
- 30.02** Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de sécurisation de l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Filion par la mise en place d'arrêts et d'un refuge piéton localisés sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 30.03** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 1700 \$ à différents organismes, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.04** Accorder un soutien financier non récurrent de 2500 \$ à Rap jeunesse pour l'organisation d'un événement dans l'arrondissement dans le cadre de la Nuit des sans-abris 2024.
- 30.05** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 4300 \$ aux organismes suivants : Solidarité Ahuntsic (2000 \$) et Association de Baseball Ahuntsic-Cartierville (ABAC) (2300 \$), afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.06** Autoriser la dépense de 1 246 000 \$ dans le cadre du projet de construction de la bibliothèque et espace culturel du Coeur-Nomade, pour la construction du stationnement, dont le contrat sera octroyé par le Service de la gestion et de la planification des immeubles (SGPI).

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance permettant d'établir la circulation à sens unique vers le sud sur l'avenue Péloquin, entre les rues Sauvé et Fleury.
- 40.03** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser la transformation du bâtiment portant les numéros 10951 et 10953, avenue de l'Esplanade - Lot 1 486 087 du cadastre du Québec - Zone 1265 - Demande de permis 3003331886.

- 40.04** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'agrandissement jusqu'à la limite de lot latérale gauche du bâtiment portant le numéro 10560, rue Tolhurst - Lot 6 413 718 du cadastre du Québec - Zone 1275 - Demande de permis 3003313435.
- 40.05** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'agrandissement de l'usage « restaurant » au rez-de-chaussée et au sous-sol de l'immeuble portant les numéros 714 et 716, rue Legendre Est et 9060, avenue De Chateaubriand - Lot 1 997 177 du cadastre du Québec - Zone 1398.
- 40.06** Refuser d'approuver, en vertu du Titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), l'installation d'une enseigne pour l'établissement commercial situé au 1041, rue du Marché Central - Demande de permis 3003277525.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un projet de résolution visant à autoriser l'installation d'une enseigne sur le bâtiment portant le numéro 9255, boulevard de l'Acadie - Lot 1 488 896 du cadastre du Québec - zone 1277.
- 40.08** Adopter un premier projet de Règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin de retirer les usages autorisés « hôtel-appartement » et « gîte touristique » de la catégorie d'usages H.7, d'actualiser les définitions des établissements d'hébergement touristique, notamment celles d'«hôtel-appartement» et de « gîte touristique » et de retirer les usages de type établissements d'hébergement touristique, tel que l'usage hôtel, autorisés dans certaines catégories d'usages de la famille d'usages Commerce et Habitation.
- 40.09** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un projet de résolution visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 2901, boulevard Gouin Est, l'occupation à des fins de centre d'hébergement (catégorie E.5(2)) - Lot 1 742 392 du cadastre du Québec - Zone 1510.
- 40.10** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 1024, avenue Berthe-Louard - Lot 2 497 893 du cadastre du Québec - Zone 1424.

70 – Autres sujets

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance